

CANDIDATURE A L'EAD - Année 2019/2020

Capacité, Licence, Master 1, DU CEJ et CEJS

QUI ? Vous dépendez de cette procédure si vous vous inscrivez pour la première fois à l'EAD (ou si vous avez déjà été inscrit il y a plus de 3 ans).

QUAND ? **CAS 1 - Si vous n'avez pas le titre d'accès requis** par le règlement d'études (exemple : diplôme dans une autre discipline ou diplôme étranger) et que vous souhaitez faire reconnaître une équivalence de diplôme ou une VAPP, vous relevez de la **procédure d'équivalence : du 29 AVRIL au 26 MAI 2019 (attention période unique).**

CAS 2 - Si vous détenez le titre d'accès requis par le règlement d'études (exemple : diplôme de L2 en droit français pour une candidature en L3), les périodes de candidature sont : **du 17 JUIN au 8 JUILLET 2019 ET du 9 SEPTEMBRE au 7 OCTOBRE 2019.**

COMMENT ? SUR L'APPLICATION E-CANDIDAT :

Pour soumettre votre candidature, vous devez la déposer sur l'application E-Candidat, qui gère intégralement votre candidature en ligne : <https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/ecandidat/#!accueilView>

1) JE CREE MON COMPTE SUR E-CANDIDAT

- Créer votre dossier de candidature en renseignant toutes les rubriques.
- Conserver le numéro de dossier qui vous sera attribué.
- L'application demande de renseigner le complément de dossier. Cette étape est obligatoire.

- JE DEPOSE LES PIECES JUSTIFICATIVES DE MON DOSSIER DE CANDIDATURE EN LES TELECHARGEANT SUR E-CANDIDAT (pas d'envoi par mail ni voie postale)

N'oubliez pas de joindre le justificatif d'éligibilité prouvant l'une des conditions suivantes :

- Étudiants engagés dans la vie active – joindre le contrat de travail et trois bulletins de salaire
- Étudiants chargés de famille – joindre la copie du livret de famille
- Étudiants résidant à l'étranger et hors région grenobloise – joindre la copie du bail et une facture
- Étudiants empêchés pour des raisons de santé – joindre le certificat médical
- Étudiants sportifs de haut niveau – joindre une copie de l'attestation de votre statut
- Étudiants engagés dans plusieurs cursus –joindre un certificat de scolarité

TOUTES LES PIECES SONT OBLIGATOIRES ET DOIVENT ETRE TELECHARGEES SUR E-Candidat

1) J'ATTENDS LA REPONSE ET JE CONFIRME

Une fois votre dossier étudié par la commission d'admission de l'EAD, vous recevrez l'avis **par mail de E-Candidat** (délai de traitement d'environ 15 jours) – vérifiez vos spams. Si vous êtes **accepté**, vous recevrez **la notification d'admission par mail**. Vous devrez alors **confirmer votre choix définitif** sur E-Candidat pour passer à l'étape suivante, l'inscription à l'UGA.

2) JE PROCEDE A MON INSCRIPTION à l'UGA

A la suite de votre confirmation, vous recevrez le lien pour télécharger **la procédure détaillée d'inscription**, ainsi que **les tarifs et les modalités de paiement**, qui se trouvent sur la page de l'EAD :

<https://droit.univ-grenoble-alpes.fr/formation/candidater-et-s-inscrire/formations-a-distance-ead-/formations-a-distance-121826.kjsp?RH=1479723768278>

Avant d'entamer vos démarches, vous devez lire attentivement les différentes rubriques de notre site
(informations générales aux candidats, tarifs, foire aux questions...)

Suivez précisément les instructions données à chaque étape, et soyez vigilent dans la constitution de votre dossier.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité